

# RADIO GUIDAGE

## A PROPOS D'UNE RENTRÉE

par Jacques TETE

Au moins de septembre, à Bruxelles, a eu lieu un concours international de radioguidage. L'événement en lui-même n'a rien de sensationnel, mais un fait important mérite d'être souligné : c'est l'entrée en scène d'une importante équipe allemande. Alors que la Belgique, l'Angleterre et l'Allemagne avaient une forte représentation, un seul, Westale, représentait la France, et encore faut-il le souligner, il avait été prévenu, par téléphone, de sa sélection, la veille du concours !

Le Docteur Millet, après avoir téléphoné à la Fédération trois jours avant, avait eu confirmation qu'aucune équipe n'était formée, ce qui ne l'a pas empêché, ainsi que Poulain, de Vichy, de recevoir son « petit bleu » la veille. Ils ne purent évidemment pas prendre les dispositions nécessaires et furent obligés de céder forfait.

Ce point, bien précisé, revenons à la participation étrangère. Il ne fait aucun doute maintenant que le R.G. sur le plan international, se développe à grande vitesse (sauf chez nous b en entendu !) où nous trouvons cette année trois concurrents au concours fédéral ! Et si, pour notre part, nous nous sommes abstenus, c'est que devant certaines décisions arbitraires de la Fédération et un règlement de concours démodé, nous avons décidé de ne plus participer aux concours organisés par la dite Fédération. En effet, quel modéliste sensé peut admettre, en planeur par exemple, un vol de 30 sec. avec atterrissage à 50 m. jugé bon et un autre de 5 min. avec atterrissage à 51 m. annulé. Est-il besoin d'insister ?

Que penser d'une Commission qui demande à un concurrent de lui envoyer son palmarès depuis deux ans en vue d'une sélection, alors qu'il ne s'est disputé en tout que 4 concours ? N'y a-t-il pas de fichier modéliste ? Et dans ce cas, comment procède-t-elle à une sélection ? Ceci montre bien à quel point cette catégorie est abandonnée à elle-même.

La Fédération allemande ne comprend pas les chûses de la même façon et les membres de l'équipe désignée (plus de 30 personnes) sont, certes, de valeur inégale ; mais les débutants se formeront dans l'ambiance internationale. D'autre part, leurs dirigeants, s'ils n'ont pas profité de l'occasion pour s'offrir un petit voyage à l'étranger, n'ont pas manqué, dès la fin du concours, de téléphoner pour avoir les résultats !

Au fait, savez-vous, amis modélistes, que trois français, délégués par la F.N.A., sont allés en Angleterre en juin pour un concours de R. G. ?

Connaissez-vous le classement de ce concours ? Aucun communiqué n'a été publié.

Pour une fois que les Services officiels tentent un effort financier en faveur du R.G., le bénéfice de la propagande est nul. Nous ne pensons pas que ce soit la meilleure façon d'agir. Il est pourtant à prévoir que, dans quelques années le R.G. sera la branche maîtresse du M.R., du moins à l'étranger.

Il importe, en France, de combler ce retard, et la Fédération a son rôle à jouer, sinon elle portera la responsabilité totale de notre infériorité. Il faudrait dès maintenant prêter des postes de début aux Clubs, donner des cours d'initiation aux modélistes et organiser des concours comprenant plusieurs catégories comme en Angleterre. D'autre part, à la remise des prix dans les concours de vol libre, il faudrait laisser le choix entre un récepteur simple et un moteur (la valeur étant sensiblement la même).

Cela va faire sourire ce tains, mais qu'ils se rappellent, s'ils sont assez âgés, des concours de motomodèles d'avant-guerre ; les moteurs offerts en prix n'ont-ils pas incités des modélistes à faire des motomodèles ?

Certes, le Radioguidage est plus difficile que le motomodèle, mais depuis qu'il se développe et cela depuis quelques années, bien des leçons ont été tirées. Il est maintenant possible de faire du R.G. d'une manière aussi sûre que le vol libre.

Aussi allons nous commencer dans cette revue qui a compris tout l'intérêt de cette branche et qui nous ouvre si largement ses pages, une étude détaillée, côtés cellule et radio, de ce qui s'est passé depuis la guerre.

Jacques TETE.

# Les Clubs

## que vous pouvez rejoindre

— AÉRO-CLUB « Jean RÉGIMEN-SI », 17, rue de Lourmel, Paris-15<sup>e</sup>. Secrétariat ouvert tous les après-midi. Cours du soir pour le B.E.S.A. et la Préparation militaire Air, le lundi et le jeudi de 20 à 21 h. 30. - Groupes modélistes - Conférences et soirées de cinéma - Aviation légère et vol à voile sur divers terrains de la Région Parisienne.

— AÉRO-CLUB DU SUD-OUEST 2, Cours du XXX Juillet, à Bordeaux (Gironde). Une section de Modèles Réduits existe à Bordeaux, elle s'occupe de vol libre et plus particulièrement de Vol circulaire. Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire : M. René AUBER, 85, rue Léon-Saignat, Bordeaux. - Les réunions ont lieu le mercredi à 19 h. 15 au Siège du Club.

— SOCIÉTÉ DES YACHTS MODELES DE BORDEAUX : les modélistes de ce Club pratiquent toutes les activités : voile, maquettes et racers. Pour tous renseignements s'adresser au président du club : M. G. BORDAGE, 34, rue Paulin, à Bordeaux.

— CHEMINS DE FER MODELES REDUITS : S'adresser au Club des Modélistes Bordelais. Président M. Robert DUFOUR, 44, Cours Mar-

### AÉRO-CLUB DE CHERBOURG ET DE LA MANCHE

L'Aéro-Club de Cherbourg reprend ses cours pour l'étude et la construction de modèles réduits. Un appel est lancé à tous les débutants et pratiquants isolés pour qu'ils viennent grossir la section qui sera ainsi capable d'affronter la prochaine saison de compétitions avec de nombreux appareils construits.

Vu les résultats obtenus au concours scolaire de Lessay, il est envisagé de faire disputer cette épreuve à Cherbourg et nous demandons aux jeunes qui fréquentent les établissements scolaires de se préparer à cette épreuve.

Une permanence est assurée tous les mardis et vendredis à partir de 20 h. 30 (heure des cours de l'Aéro-Club de Cherbourg) au blockhaus de la place Divette pour tous renseignements et inscription.



### LE COURRIER DES LECTEURS

— De M. G. LOUBERE, de Mont-de-Marsan, nous recevons des précisions sur la responsabilité civile en concours de modèles réduits. Ce lecteur participait cette année à une compétition modéliste, compétition où le club organisateur dégageait sa responsabilité en cas d'accident.

Au cours de la manifestation notre ami blesse une spectatrice. Par le truchement de la F.N.A., il a demandé des précisions à la Société mutuelle d'assurance aérienne qui lui a répondu ceci :

« La Fédération nous a transmis, le 1<sup>er</sup> août, un extrait de votre lettre de Mai 1953 par laquelle vous demandiez quelques éclaircissements sur la RESPONSABILITÉ CIVILE incombant à l'organisateur d'une Manifestation aérienne.

« Tout d'abord nous vous confirmons le point de vue de votre assureur qui précise que l'article dégageant la responsabilité des organisateurs est nulle en droit. En effet, l'organisateur d'une manifestation est, aux termes de la loi du 31 mai 1924, responsable des accidents causés par les appareils qui évoluent aux abords et sur le terrain au cours de la manifestation. Cette loi lui donne la qualité d'exploitant des appareils qui évoluent et, de ce fait, il ne peut déguer sa responsabilité à la suite d'un accident qu'en prouvant la faute du propriétaire ou du pilote de l'appareil. »

Et notre lecteur nous précise : Depuis, mon Club a organisé les éliminatoires régionales et a couvert concurrents, spectateurs, officiels, etc., pour une prime s'élevant à 2.800 f., impôts compris.

Remercions M. G. Loubère de nous avoir cité ce cas qui ne manquera pas d'intéresser nombre de Clubs abonnés à notre Revue.

— M. R. QUENTIN, de Douai (Nord) nous demande la valeur de l'ampérage de l'accu à employer pour le départ d'un Micron 2,5.

Nous lui conseillons d'employer un accu allant jusqu'à 25 amp., mais avec un maximum de 2 volts.

— M. Dany CLAEYS, de Bruxelles, demande quelle distance une maquette Jet Planes Modèles « Sabre » équipée d'un Jetex 50 peut atteindre en vol libre ?

R. — Elle fait 2 ou 3 courbes de 100 m. de diamètre.

## L'Insigne Modéliste



A la demande d'un certain nombre de Lecteurs, nous avons adopté un insigne modéliste.

Cet insigne permettra à nos amis de se reconnaître, de se grouper pour travailler en commun et s'aider.

L'insigne MODELE MAGAZINE est en vente à nos Bureaux ; il peut aussi être expédié au prix de Frs : 150 francs.